



bpifrance

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE
ANR

Communiqué de presse

Paris, le 21 janvier 2019

La recherche source d'innovations de rupture : Bpifrance et l'Agence nationale de la recherche signent un partenariat stratégique.

Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a présidé ce matin la signature du partenariat stratégique entre Bpifrance et l'Agence nationale de la recherche.

En 2018, l'Etat français a lancé une politique ambitieuse pour soutenir l'innovation de rupture. Pour cela, l'Etat a créé le Fonds pour l'Innovation et l'Industrie et installé le Conseil de l'Innovation, une instance de pilotage stratégique pour orienter l'action du Gouvernement. Relais de son action dans le domaine du développement et du financement de l'innovation, Bpifrance a annoncé le déploiement début 2019 d'un grand Plan Deeptech. C'est dans ce contexte que l'Agence nationale de la recherche (ANR) et Bpifrance ont noué un partenariat stratégique, afin de favoriser la création, puis la croissance de startups Deeptech.

Les start-up et entreprises portant des projets d'innovation Deeptech sont profondément enracinées dans la recherche et trouvent le plus souvent leur origine dans la recherche publique. C'est notamment au travers de projets financés par l'ANR que sont produites des connaissances, et réalisées des découvertes susceptibles de déboucher sur un projet Deeptech.

Assurer une transition fluide de la production de connaissances vers la production d'innovation, bâtir un continuum de financement entre projets de recherche et projets d'innovation, stimuler l'évolution des travaux de recherche financés par l'ANR vers des projets d'innovation, portés par des start-up ou PME qui peuvent être, le cas échéant, financées par Bpifrance, constituent ainsi un objectif stratégique partagé par l'ANR et Bpifrance.

C'est notamment au travers de revues conjointes des portefeuilles de projets financés par l'ANR et de la construction d'outils d'analyse conjoints que les deux partenaires entendent

augmenter le « taux de transformation » de la production de connaissances vers la production d'innovation.

Plus largement, l'ANR et Bpifrance entendent renforcer l'articulation entre leurs différents outils de financement et simplifier l'offre à destination des entreprises. La proximité et la connaissance mutuelle entre équipes opérationnelles seront par ailleurs favorisées.

Frédérique Vidal, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, déclare : *« L'innovation est une priorité du Gouvernement, car elle nous permettra de consolider notre économie, de créer des emplois et d'apporter des réponses aux grands défis de notre société. Parce que nous avons l'une des recherches publiques les plus performantes au monde, nous devons résolument investir sur la « Deeptech », qui est à l'origine de nombreuses innovations de rupture. Le partenariat signé aujourd'hui est historique, car il va rapprocher l'ANR et Bpifrance, et donc créer de nouveaux liens entre le monde de la recherche et le monde de l'entreprise, qui ont beaucoup à s'apporter mutuellement. »*

Paul François Fournier, Directeur Exécutif Innovation de Bpifrance déclare, *« Ce partenariat marque une étape très importante pour Bpifrance. Il s'inscrit dans le cadre du plan Deeptech que Bpifrance déploiera dès le début 2019. Cette feuille de route stratégique ambitieuse s'appuie notamment sur un engagement très important vers « l'amont », vers le monde de la recherche, là où la Deeptech trouve sa source. Ce partenariat, qui vise à augmenter significativement le flux de projets d'innovation de rupture qui résultent de programmes financés par l'ANR, est un élément indispensable pour contribuer à faire de la France une Deeptech Nation ! »*

Thierry Damerval, Président-directeur général de l'ANR complète, *« L'ANR a pour objectifs de favoriser tant la recherche « amont » grâce à un appel générique très ouvert pour les chercheurs, que l'innovation à travers plusieurs instruments et programmes de financement de la recherche partenariale. Dans ce cadre, elle favorise l'association d'équipes académiques et d'acteurs industriels (Carnot, Labcoms, Chaires Industrielles, Challenges). Ce partenariat stratégique avec Bpifrance renforce l'accompagnement de projets innovants et permet d'accélérer le transfert de technologies et de connaissances facilitant ainsi les actions déjà menées par les organismes de recherche et les structures de valorisation vis-à-vis des entreprises. »*

CONTACTS PRESSE

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : Secrétariat presse et communication - T 01 55 55 84 24 secretariat.communication@recherche.gouv.fr

Bpifrance : Nathalie Police T. : 01 41 79 95 26 nathalie.police@bpifrance.fr

Agence nationale pour la recherche : Katel Le Floch- T. : T 01 78 09 80 70 – katel.lefloch@anr.fr

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> -

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de l'Agence Nationale pour la Recherche

L'Agence nationale de la recherche (ANR) est un établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la recherche. Agence de financement de la recherche sur projets en France, elle a pour mission de financer et de promouvoir le développement des recherches fondamentales et finalisées, l'innovation technique et le transfert de technologies, ainsi que les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé tant sur le plan national, européen, qu'international.

Plus d'information : www.anr.fr